

COMMUNE DE GACOGNE
Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
Vendredi 27 novembre 2020 à 19 h 30 à Mhère

ORDRE DU JOUR

- **Désignation des délégués :**
 - * **CLECT de la communauté de communes : 1 titulaire et 1 suppléant,**
 - * **GEMAPI du Parc naturel régional du Morvan : 1 titulaire et 1 suppléant,**
 - * **Correspondant défense,**
- **Lancement du marché public "travaux de voirie Route de Coulard",**
- **Location du logement de l'école,**
- **Cotisation au Centre social et culturel du Pays Corbigeois,**
- **Tarif de l'eau des réseaux communaux de la Gare et Parjot,**
- **Mission de diagnostic et préconisation pour l'église,**
- **Acquisition de matériel et véhicule,**
- **Programmation de travaux sur le bâtiment mairie-école - demandes de subventions,**
- **Questions diverses.**

Étaient présents : Yvette BOURNAT, Christophe GAGNEPAIN, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Martine CAMBIANICA, Guy GODEFROY, Olivier TARTRAT, Béatrice KRAWCZYK, Annick FERROT, Martial BEAUDEQUIN, Brigitte HORB.

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 25 août 2020.

➤ **Désignation des délégués CLECT** (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la communauté de communes : 1 titulaire et 1 suppléant

Sont élus : Christophe GAGNEPAIN (délégué titulaire), Damien LANGLET (délégué suppléant).

➤ **Désignation des délégués GEMAPI** (Gestion de l'Eau, du Milieu Aquatique et Prévention d'Inondation) du Parc naturel régional du Morvan : 1 titulaire et 1 suppléant

Sont élus : Guy GODEFROY (délégué titulaire), Martine CAMBIANICA (déléguée suppléante).

➤ **Désignation du correspondant défense**

Béatrice KRAWCZYK est désignée « correspondant défense ».

➤ **Lancement du marché public "travaux de voirie Route de Coulard"**

Le conseil municipal autorise le maire à lancer la procédure de marché public pour les travaux de voirie « Route de Coulard » (route stratégique du bois). Ces travaux sont subventionnés en partie par l'Etat (DETR - 30%) et par l'Union Européenne (FEADER - 50%).

➤ **Location du logement de l'école**

Le conseil municipal accepte de louer le logement situé au-dessus de l'école à Mme Armbruster Chantal à compter du 08 janvier 2021.

➤ **Cotisation au Centre social et culturel du Pays Corbigeois**

Le maire expose au conseil municipal que le centre social et culturel du Pays Corbigeois, équipement au service des habitants de tout le territoire communautaire, était auparavant soutenu par la communauté de communes par l'intermédiaire d'un contrat enfance jeunesse et d'une cotisation par habitant versée directement par l'EPCI.

Depuis la réforme territoriale et la création de la communauté de communes Tannay-Brinon-Corbigny, il a été décidé par cette nouvelle communauté de communes qu'il revenait directement aux communes d'apporter leur soutien aux activités du centre social à travers une cotisation annuelle de 1 € par habitant.

Le conseil municipal, à la majorité (9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention), accepte la cotisation annuelle de 1 € par habitant à compter rétroactivement de 2019.

➤ **Tarif de l'eau des réseaux communaux de la Gare et Parjot**

Le Maire expose au Conseil municipal l'ensemble des dépenses 2020 liées aux réseaux d'eau potable de La Gare et Parjot.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de facturer la somme de 215,70 € à chacun des 10 abonnés.

Cette somme est calculée de la façon suivante :

- Analyses : 1 629,39 €

- Emprunt capital : 494,48 €

- Emprunt intérêts : 33,12 €

Soit un total de 2 156,99 € ($2\ 156,99 / 10 = 215,70$ € /abonné).

➤ **Mission de diagnostic et préconisation pour l'église**

Dans le cadre de travaux à prévoir à l'église, le maire suggère au conseil municipal de demander au préalable un diagnostic et des préconisations de travaux à un architecte.

La mission porterait essentiellement sur les extérieurs (enduits des pignons et façades), la charpente, la toiture, l'étanchéité en général et le clocher. L'intérieur et les vitraux ont déjà été rénovés au début des années 2000.

3 architectes seront sollicités : Mme Blondin (Arnay-le-Duc), M. Buri (Sombernon) et M. Baroin (Château-Chinon)

➤ **Acquisition de matériel et véhicule**

Le conseil donne son accord pour que la commission des travaux étudie l'opportunité et les caractéristiques d'achat d'un véhicule utilitaire et d'une mini-pelle tractée. Il sera également tenu compte des capacités budgétaires 2021.

➤ **Programmation de travaux sur le bâtiment mairie-école - demandes de subventions**

Le maire informe le conseil que suite aux travaux de la commission travaux, il ressort que le mur de soutènement de la cour de l'école se dégrade et menace de s'effondrer. La toiture du préau est en très mauvais état ainsi qu'une partie de la toiture du bâtiment. Le montant estimatif de ces travaux est de 87 481 € HT ;

Compte tenu de l'urgence de ces travaux, le conseil charge le maire de solliciter une aide de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 50%.

Il ressort également que le confort thermique de l'école n'est pas satisfaisant, il est donc envisagé de procéder à l'isolation thermique de la classe. Le cabinet d'architecte Baroin de Château-Chinon a été contacté pour la maîtrise d'œuvre. Le conseil autorise le maire à signer avec lui une convention de maîtrise d'œuvre avec un taux d'honoraires de 12% du montant HT des travaux.

Le conseil charge le maire de solliciter une aide de l'Etat à hauteur de 70% sur la base d'un estimatif à produire par M. Baroin avant la date limite de dépôt des demandes de subvention.

Questions diverses :

- Quelques rappels sont à faire à des propriétaires et exploitants pour des élagages de chemins ruraux,
- Un trail sera organisé sur la commune le 7 mars prochain sous réserve que les mesures sanitaires le permettent.

Fait à Gâcogne, le 10 mars 2021

**Christophe GAGNEPAIN,
Maire de Gâcogne**